

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 30

Artikel: Ecole ménagère de Ralligen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme d'autres, plus que d'autres, Sonnay doit faire l'expérience que « l'homme est un apprenti » et que « la douleur est son maître ». Tous les mécomptes, les déboires, les pertes qu'il éprouvait ne l'empêchaient pas de s'intéresser à ce qui se passait autour de lui. Il rendit de nombreux services aux paysans du voisinage, soit par des expériences en agriculture, soit par des conseils en matière scolaire ou en matière de construction, soit, malgré la gêne dans laquelle il vivait, par ses actes de charité.

A bout de forces, usé avant le temps, le pauvre régent de Nyon mourut à la Dausaz, après une courte maladie, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1842, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

Pour pédaler. — Une jeune fille tourmente son père pour avoir une bicyclette, prétendant que toutes ses amies font partie du Touring-Club suisse.

LE PÈRE: — S'il te faut absolument pédaler, je te donnerai une machine à coudre et tu pourras fonder le Cousing-Club suisse.

Définition. — Employés des postes: Esclaves de l'affranchissement.

Conversation de deux institutrices à l'étranger.

— Eh! bonjour, chère, depuis quand arrivée?

— Depuis hier à soir; et comment va-t-il?

— Mais bien joliment, depuis deux années que nous ne nous sommes vues. Et quels bons nouveaux par le pays?

— Mais, pas grands nouveaux. J'ai des lettres pour vous dans mon coffre; je vous les tendrai demain.

— Ça me fera bien plaisir de les lire.

— Votre place est-elle lucrative?

— Mais, assez, parce que je suis institutrice pour apprendre la langue aux enfants.

Et vous, comme quoi venez-vous?

— La même chose que vous. Est-ce votre chambre ici?

— Non, c'est la chambre à études; la mienne regarde sur le dernier; je vous y mènerai après le thé.

— Boit-on du thé à ces heures?

— Oui, tous les jours; c'est la coutume.

— Je ne me soucie pas tant de ce thé.

— A propos, savez-vous que François a reçu un prix?

— Non, et pourquoi?

— Pour un sicalteur nouveau qu'il a inventé.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un instrument oratoire pour immonder les branches gourmandes.

— Et qu'a-t-il reçu?

— Une médaille avec une motion honorable.

— Ça a dû faire bien plaisir à sa mère?

— D'autant plus qu'elle sortait de maladie.

— Et qu'avait-elle trouvé?

— Une inflammation de poitrine qu'elle a prise ensuite d'une indigestion, un jour qu'elle avait été baigner.

— Et dites-moi, Charles, où est-il maintenant?

— Il est défunt.

— Mais, que me dites-vous?

— Hélas! oui. En allant chez lui dans ses congés, il a voulu sauter en bas du char; la roue lui a passé sur la copette du genou; on a dû lui faire l'amputation et il en est mort.

— Et sa sœur?

— La Caroline?... c'est toujours la même désordre; toujours ses souliers aculés, ses jupes golées, ses cheveux écharpinés! Quoi! elle n'a rien changé.

— Mais donnez-me voir des nouvelles d'ici. Comment vous trouvez-vous? Quelle vie s'y mène-t-on?

— D'abord, je vous dirai qu'en commençant j'ai eu une forte appétit, qui a diminué ensuite jusqu'au moment où nous avons été en campagne.

— Ah! vous allez en campagne... l'été?

— Oh! oui, c'est la mode ici. Notre maison de campagne est près de bains qui attirent une immense influence de monde dans le temps de la baigne.

— Et les leçons, elles vont?

— Mes élèves font de grands progrès dans la langue; mais madame est très exigeante; elle ne laisse passer aucune faute. J'en suis charmée, parce qu'au moins je ne déperdrai rien. Nous lisons maintenant Philémon et Beauté.

— Ah! Philémon et Beauté; je connais cet ouvrage.

— Je me sers aussi d'une Christomathie.

— Je ne me rappelle pas de ce livre.

— Mais, qu'avez-vous donc sur la main, ma chère? Seriez-vous gratignée?

— Non, c'est un tavan qui m'a piquée. La diligence en était invahie; on le comprend par le chaud qu'il fait... tellement... que j'en ai eu des vestiges.

— Etiez-vous nombreux?

— Mais assez; d'abord, un monsieur qui avait une énorme complexion; il n'a pas pipé un mot; ensuite un charcutier, qui s'est arrêté à Paris; enfin une contre-pointière et une tailleuse en hommes, de notre pays, qui allaient en place.

— Comme institutrices?

— Je ne sais; mais je ne crois pas, parce que la tailleuse en hommes parlait qu'elle aurait beaucoup à restouper.

— Mais, j'entends la cloche du thé; je cours en faire une effusion.

— Vous ne me ferez pas attendre jusqu'au calandres grecques.

— Non, prenez seulement la peine de vous asseoir un moment, d'autant plus qu'il est encore à bonne heure.

Extrait d'un journal de 1851, La Guêpe.

Pour prendre du mouvement. — Il y a une chose qui m'étonne, disait quelqu'un au docteur X, de Lausanne, c'est que vous réussissiez à faire bouger la grosse, grasse et apathique M^{me} Z.

— C'est bien simple: je lui communique journallement un tas de prétendus secrets, qu'elle se hâte de redire à ses parents, à ses amis et à ses connaissances, de telle sorte qu'elle est du matin au soir par voies et chemins.

La postérité. — C'est entendu, n'est-ce pas, ma chère cousine, tu viendras avec ton mari passer le dimanche chez nous?

— Moi, oui, mais mon mari, impossible de l'arracher à ses livres.

— Je sais, je sais, c'est un savant; comme il le dit, il travaille pour la postérité.

— Ah! s'il pouvait me laisser une fois en paix avec la postérité! A-t-elle fait quelque chose pour nous, cette postérité?

Porquoi Djan-Isaa n'amève pas lo télégraphe.

Vo cogaite prau ei bocon de fiertsau qu'on aguelhie su dai poti et qu'on fa eintortolhi su dai z'affère quemet lo chêtse-moque à l'onellio Sami. On lai dit lo télégraphe, que l'è oquie de pardieu bin quemoudo. L'è quemet on tsin que sarà grand' du Mordze à Lozena, se on

lai tire la tiuva à Mordze, ie dzappe à Lozena. Eh bin! l'è onn'affère que Djan-Isaa n'amève pas. Faillai l'oure débliotta aprì ci « dégrussole » que l'appelève. Accuta vâi, assebin et vo mé dera se n'avai pas réson d'itre eingrin-dzi.

L'ire d'à premi iò on avai établi clliau poti; Djan-Isaa avai 'na coumechon à fère à Choumaque que tapève lo couai' pè vè la Mèbre; dévessai lai portâ dai sola tot battant naòvo po lau fère mettre dai tatses et pu reimporta ein mimo teimps lé vilho que l'avai fé rape-tassi on bocon. Quemet fasai tsaud, ie s'arrite pè l'Union po bâire on verro, iò traòve galèza compagni: lo martsau, on marchand de bàu de pè Etsalleins, et que s'è io tant. Vo sède que lè z'haòres ao cabaret passant pe rido qu'au pridzo et que Djan-Isaa sé fut bin amusâ et que fut bo et bin bliet, lo marchand lai dit po rire:

— Mâ, ne sa-to pas lai télégraphii à ton Choumaque, justameint lo fi passe dévant tsi li. Accou té sola su lo fiertsau, l'électricita va lè fère décheindre ein avau et lo cordagni lè z'arrètera au passadzo.

— L'è onn'idée, que sé dit Djan-Isaa, que ne lai cougnessâi rè.

Adan, ie monte su onn'étsila et va aguelhi sé solâ à cambellion su ci fi d'aragne, pu revint fini sa quartetta.

A sti momeint, on roudou, qu'avai met dai chargue de couai quasu rodzo, tote défrepenaies, passève perque. Quand vâi clliau biaux solâ et que nion ne le guegnive, ie monte amon lo poti, lè z'eimpougne et lai met lè sin à la pllièce, pu se dépatse dè corre quemet sé l'avai z'u tote lé tragalles dau mondo aprì li.

Quoque menute aprì, Djan-Isaa sò et quand vâi clliau poure charguette que lo dzoran chacosâi tant misérabliameint, asse lerdzire que l'irant, ie fâ tot dzoio:

— Tot parâi! cein que l'è portant que ci télégraphe: a-te que lo que l'a fé bailli mé solâ ao cordagni et que m'a rapporta lè villho.

Ora, ne sé pas quemet cein a fini, ma, pllie tà, quand Djan-Isaa n'a pas retrovâ sé solâ naòva, l'a adi cru que l'électricita lè lai avai soupiâ et dégrussi.

MARC A LOUIS.

Solution du problème. — Nous avons reçu deux réponses justes, que voici.

De M. A. Brot, Morges:

$$90 + 8 + 1^{\frac{3}{4}} + \frac{27}{34} = 100$$

De M. S. Blanc, Petit-Chêne, Lausanne:

$$90 + 5 + 4 + 1^{\frac{3}{4}} + \frac{38}{36} = 100$$

On remarquera que, dans ces deux réponses, tous les chiffres de 0-9 sont utilisés et que chacun d'eux ne figure qu'une fois.

La prime est échue à M. S. Blanc, Lausanne.

École ménagère de Ralligen (lac de Thoune). — Le cours de 6 mois et celui du printemps touchant à leur fin, on a donné, à cette occasion, une petite fête à Ralligen. Des jeunes filles de divers cantons, d'Alsace, de Wurtemberg et deux Suissesses habitant la Russie y ont pris part. Cet établissement est de plus en plus apprécié.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

A VENDRE D'OCCASION

GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL

de P. Larousse,

en 17 volumes, y compris les deux derniers suppléments. Reliure solide. — S'adresser au bureau du CONTEUR VAUDOIS, Lausanne.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.